



Au Fil de la Lauch



S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :

Lundi de 13 h 30 à 17 h

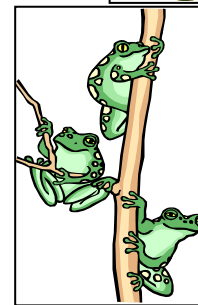
Mardi et mercredi de 8 h à 12 h

Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>

<http://www.agglo-colmar.fr>



Avril 2017



Edit0



En ce beau mois d'Avril qui annonce la "Renaissance" du village aux couleurs printanières, nous célébrerons la fête de Pâques, mise en valeur par le marché des écoles le 7 avril. Ce mois sera également l'occasion de commander vos géraniums, pour égayer balcons et jardins, et d'assister au tournoi de quilles.

Avril se vêt d'une couleur citoyenne et appelle toutes et tous à notre devoir de citoyen en nous rendant aux urnes, le 23 avril prochain, pour le premier rendez-vous de l'élection présidentielle.

Et comme le disait Paul Bergès : « J'ai glissé mon poème, entre les œufs bleutés, pour qu'il sache chanter. Et maintenant j'attends l'éclosion avec hâte, pour savoir si mes mots, sauront aussi voler ».

Alexandra Pellicia



Réunion avec La Poste



Nouvelle boîte aux lettres à la mairie



Représentation
« Le tour du monde en 80 livres »



Effondrement du mur chemin du château

Photos :
Gérard Hirtz
La Poste
Micheline Ritter



Installation de la fibre optique

Le Mot du Maire

Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

Cela s'est passé...

Depuis la parution de notre dernier bulletin municipal, la municipalité a été invitée aux assemblées générales organisées par l'Amicale des sapeurs-pompiers, KDanse & Art et la section locale des anciens combattants. A chaque fois, nous avons pu constater le dynamisme des bénévoles qui s'investissent sans compter pour le bien-être des habitants.

Le spectacle poético-musical, présenté par la troupe L'âme des Poètes, a permis à la vingtaine de personnes présentes de faire un tour du monde en 80 livres. Dommage que l'affluence n'était pas plus nombreuse.

Quelques brèves informations...

Du côté des élus, nous sommes intervenus auprès de la SNCF pour les trains qui sont souvent en retard ou bondés, particulièrement le matin.

Comme vous le savez, nous avons prévu l'aménagement de la place de l'Eglise, y compris les rues adjacentes, à savoir les rues des Boulangers, des Hirondelles, de l'Eglise, des Canards et Scherlen. A cette occasion, il est prévu le remplacement des revêtements en enrobés de toutes ces rues. De ce fait, nous ne permettrons plus l'ouverture de la chaussée pour des branchements divers (comme pour le gaz, par exemple) pendant une durée de 4 ans, sauf cas de force majeure. Nous demandons donc aux riverains d'être vigilants sur ce point : une fois les travaux réalisés, il faudra attendre 4 années avant de pouvoir rouvrir la chaussée.

Vous avez peut-être constaté des dépôts de terre et de troncs d'arbres au bord de la Lauch en face du cimetière israélite. Ces matériaux sont destinés à renforcer les berges de cette rivière à 2 endroits où l'érosion a particulièrement évolué ces derniers temps.

Nous vous rappelons que l'album photos figurant sur la page d'accueil du site de la commune vous permet d'accéder aux photos anciennes de notre village. N'hésitez pas à le visiter. Pour les photos plus récentes, nous avons pris du retard dans la réactualisation suite à des problèmes techniques.

En accord avec La Poste et suite à une forte demande de la part des habitants, il a été décidé d'installer une boîte aux lettres près de la vitrine côté Est de la mairie (voir photo page 1). De ce fait, la boîte aux lettres de La Poste située rue des Roitelets, qui est de moins en moins utilisée, sera enlevée au courant du mois d'avril.

Les travaux concernant le nouveau parking prévu passage Saint-Paul démarreront début avril et devraient être terminés courant mai, selon le calendrier prévisionnel. Une dizaine de places de stationnement seront ainsi créées à cet endroit.

Le mur de clôture situé chemin du Château et appartenant à la commune a été retrouvé écroulé sur une longueur d'environ 2/3 mètres. L'acte de malveillance est évoqué mais nous n'avons aucune preuve qui nous le confirme (voir photo page 1).

Les services techniques ont remis en état le chemin menant vers le cimetière israélite et celui se trouvant sur la digue près de la Lauch.

La journée citoyenne...

Lentement mais sûrement se prépare cette 3^{ème} journée prévue le samedi 20 mai prochain. Une première réunion de travail a réuni une quinzaine de personnes et a permis de lister les travaux susceptibles d'être réalisés. De plus amples explications figurent sur le dépliant ci-joint.

Agence postale communale...

Du fait de la présence d'une telle agence dans notre mairie, la municipalité avait le plaisir de recevoir la Commission Départementale de Présence Postale du Haut-Rhin composée d'élus, de représentants de l'Etat et de La Poste. Ce fut un moment d'échanges sur les activités de La Poste localement et en général, le bilan des réalisations 2016 et le contrat de présence postale territoriale 2017-2019.

Nuisances sonores...

Avec le retour du beau temps, les tondeuses ou autres engins bruyants vont être utilisés. Merci de penser à vos voisins et de respecter les horaires prévus par l'arrêté communal (voir page 6), afin de limiter les nuisances sonores au maximum.

Dans le registre des dépôts sauvages, incivilités...

Nous sommes confrontés actuellement à une série d'incivilités qu'il est difficile d'accepter en tant que responsable de l'ordre public de la commune : dépôts sauvages de casseroles, appareils électriques, paniers en osier, cocotte-minute, lampes, meubles, ... alors que des déchetteries sont prévues à cet effet à Colmar ; des ampoules et médicaments ont été trouvés dans le container destiné à recevoir les piles à la gare ; de la litière pour chat est régulièrement vidée dans la poubelle de la commune installée au passage Saint-Paul ; des bouteilles vides en plastiques sont « oubliées » dans les

parcs, terrains de jeux ou espaces verts. A chaque fois, ce sont les agents communaux qui doivent intervenir pour enlever tous ces déchets.

Pour information, 2 auteurs de dépôts sauvages ont pu être identifiés récemment et ont été verbalisés. Montant de l'amende : 150 €.

Autres sujets qui fâchent :

Les crottes de chiens que l'on retrouve dans les espaces aménagés et même dans les arrangements floraux de la commune, dans le parc de l'Hôtel de Ville, sur le terrain de football près des écoles et sur les trottoirs. Là, j'en veux aux propriétaires des chiens qui laissent leurs compagnons à 4 pattes faire leurs besoins dans ces espaces. Mesdames et Messieurs les propriétaires de chiens : pensez aux agents qui entretiennent ces lieux et aux personnes, notamment aux enfants, qui les fréquentent. Le bon sens devrait bien l'emporter un jour !

Le trou creusé régulièrement à l'aire de jeux près de l'école, probablement par un ou des enfant(s), est également un vrai problème surtout que par la suite, on vient se plaindre à la mairie de ce trou que l'agent communal doit reboucher lors de sa tournée d'astreinte du vendredi matin ! Mais où sont les parents ?

Le stationnement des véhicules ! Que de remontées à la mairie pour des voitures qui obstruent ou occupent totalement les trottoirs, surtout ceux des axes routiers principaux de la commune (rue de la Gare, par exemple) et sur les passages réservés aux piétons (rue de la Scierie, entre autres).

La vitesse ! Le maire intervient dès qu'il en a la possibilité soit parce qu'il a reçu des informations sur le conducteur du véhicule, soit parce que le numéro d'immatriculation a été relevé. La gendarmerie est alors prévenue.

Comment faire ? Que faire pour éviter toutes ces incivilités ? Les bonnes idées seront les bienvenues !

Elections...

Voter est un droit civique difficilement acquis et non une obligation, essentiel au fonctionnement d'une démocratie. Notre pays est concerné par d'importantes élections dans les prochaines semaines et son avenir est donc entre vos mains. Alors, n'oubliez pas de vous rendre aux urnes et de faire ce devoir civique et moral qui est : **voter** !

Bonnes fêtes de Pâques !

Bien cordialement,

Votre Maire,
Gérard HIRTZ

AGENDA

AVRIL

- 1^{er} Représentation théâtre adultes « A fond les femmes »
- 3 Début du tournoi de quilles
- 6 AG Donneurs de sang
- 7 Marché de Printemps des écoles
- 23 Elections présidentielles - 1^{er} tour
10^{ème} anniversaire de la paroisse des 3 Châteaux à Eguisheim
- 27 AG Association Quilles

MAI

- 7 Elections présidentielles - 2^{ème} tour
- 8 Grembelfeschà
- 12 Remise des prix du fleurissement 2016
- 14 Bourse loisirs créatifs des Grenouilles s'éclatent
+ expo vente
- 20 Journée citoyenne

STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE

Nombre d'actifs (source INSEE) : 885 (de 15 à 64 ans)	Mars	Avril
Femmes	40	40
Hommes	46	47
Total	86	87
Demandeurs d'emploi indemnisés	71	70
Demandeurs d'emploi non indemnisables	15	17



DEMATERIALIZATION DES CARTES NATIONALES D'IDENTITE

Comme annoncé dans le bulletin du mois de mars, la dématérialisation des cartes d'identité est effective depuis le 28 mars 2017. La mairie de Herrlisheim ne peut donc plus accueillir les demandeurs de carte d'identité.

Comme c'est déjà le cas pour les passeports, il faut se rendre dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil, c'est-à-dire Wintzenheim ou Colmar pour notre secteur. Pour le Haut-Rhin, il n'y a que 27 mairies (sur 366) qui en sont équipées.

Pour gagner du temps, le demandeur peut faire une pré-demande de passeport ou de carte d'identité en ligne.

Les personnes qui n'ont pas accès à Internet ou qui éprouvent des difficultés peuvent s'adresser au secrétariat de la mairie.

PASSAGE DE LA BALAYEUSE

La balayeuse passera dans les rues du village les mardi 25 et mercredi 26 avril 2017.

Afin de faciliter le balayage, la population est invitée à ne pas garer de véhicules sur le domaine public pendant ces 2 jours.

Il est demandé aux riverains, dans la mesure du possible, de passer éventuellement un coup de binette pour enlever la mauvaise herbe, et de balayer les trottoirs vers les caniveaux.

Dès à présent, la municipalité vous remercie pour votre coopération.

AIRE DE DEPOT DES DECHETS VERTS

Horaires d'ouverture à partir du 1^{er} avril : les lundis, mercredis et samedis de 14 h 45 à 16 h 45.

Du compost sera mis gratuitement à la disposition des habitants par l'intermédiaire de Colmar Agglomération et de la société Agrivalor. Il sera disponible à l'aire de dépôt des déchets verts à partir de début avril. Servez-vous en vous munissant de pelles et de seaux (remorque interdite).

NOUVEAUTES A LA BIBLIOTHEQUE

Le "Musikiosk" vient de changer de thème.

Vous aimez la chanson française des années 1920 aux années 2010 ? Ce sont plus de 150 CD qui sont à votre disposition pour découvrir ou redécouvrir vos artistes préférés ainsi que des DVD, quelques biographies des meilleurs artistes du XX^{ème} siècle (Gainsbourg, Gréco, Mouloudji, ...), une anthologie de la chanson française des années 1920 à 1930 (un coffret de 10 compacts avec son livret), des livrets de 25 chansons avec accords pour instruments des grands artistes tels que Trenet, Montand, etc.

De Fréhel, Damia, Berthe Sylva, Édith Piaf à Olivia Ruiz, Calogero, Vincent Delerm sans oublier Jacques Brel, Johnny Hallyday et bien d'autres encore, tous les grands noms de la chanson française sont présents dans notre mallette à CD. Chacun pourra y trouver son bonheur !

Après le succès remporté par les thèmes précédents, nous espérons que le "Musikiosk" répondra de nouveau à vos attentes.

L'équipe de la bibliothèque

COMMANDE GROUPEE DE GERANIUMS



Pour encourager le fleurissement du village, la commune propose aux habitants de bénéficier d'un tarif préférentiel en participant à une commande groupée de **géraniums** (1,95 € TTC le plant) et de **terreau** (70 litres à 9,90 € TTC).

Les personnes intéressées pourront remplir le bon de commande ci-dessous et le déposer au secrétariat de la mairie au plus tard le vendredi 21 avril (midi) pour la livraison du 29 avril, et le vendredi 28 avril (midi) pour la livraison du 6 mai.

NOUVEAUTE : vous pouvez aller directement chez Fleurs Burn à Hattstatt, qui appliquera le tarif préférentiel sur présentation de votre carte d'identité et qui vous proposera un plus grand choix de plantes.

Pour les personnes n'ayant pas la possibilité de se déplacer à Hattstatt, la distribution se fera dans la cour arrière de la mairie

.....

BON DE COMMANDE à déposer au secrétariat de la mairie

VARIETES	LIERRES			ZONALS				DEMI-LIERRES			TOTAL
	ROUGE	ROSE	MAUVE	ROUGE	ROSE	MAUVE	ABRICOT	ROUGE	BLANC	MAUVE	
QUANTITES											

TERREAU (sac de 70 litres) – Nombre :

Nom - Prénom :

Adresse :

N° de Téléphone :

- Samedi 29 avril 2017 de 8 h 30 à 10 h 30**
(bon à déposer pour le vendredi 21 avril à midi au plus tard)

ou

- Samedi 6 mai 2017 de 8 h 30 à 10 h 30**
(bon à déposer pour le vendredi 28 avril à midi au plus tard)

Paiement à réception des plants et/ou du terreau.



URBANISME : LA DECLARATION PREALABLE

Pourquoi une déclaration préalable ? Elle permet de vérifier qu'un projet de construction respecte les règles d'urbanisme locales en vigueur : Plan Local d'Urbanisme (PLU), code de l'urbanisme, ...

Quels sont les travaux concernés et dans quel cas faut-il déposer obligatoirement une déclaration ?

La déclaration préalable concerne les travaux et opérations suivantes :

- création d'une surface de plancher ou d'emprise au sol de moins de 20 m²
- changement de destination d'un local
- modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment existant (ex : remplacement de menuiseries)
- percement de nouvelles fenêtres ou portes
- ravalement de façade
- réfection de la toiture
- création ou remplacement de murs de clôture, d'abris de jardin

Les formulaires sont disponibles à la mairie. Le délai d'instruction d'une déclaration est d'un mois et peut être supérieur si le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine du Haut-Rhin doit être consulté.

SURTOUT, N'ENGAGEZ AUCUN PROJET AVANT DE VOUS ETRE RENSEIGNÉ À LA MAIRIE.

NUISANCES

Nous souhaitons que chacun respecte ses voisins lors de l'utilisation de matériel bruyant (tondeuse, tronçonneuse, ...).

Rappel des horaires :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h30 à 19h
- le samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h
- les jours fériés et dimanches sont exclus.

La fréquence de ces travaux ne doit pas être excessive ou continue (cf : arrêté du Maire du 12/03/2009).
Soyez-en vivement remerciés.

UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES (UDAF) DU HAUT-RHIN : LE PARRAINAGE DE PROXIMITE

Le parrainage de proximité offre à un enfant la possibilité de nouer ou construire une relation affective durable avec un autre adulte. Il permet aux familles d'élargir leur réseau relationnel et de rompre leur isolement. Il consiste, pour l'adulte qui devient parrain, à donner de son temps à un enfant afin de l'aider à grandir. La proximité géographique du parrain et de l'enfant facilitera les rencontres et la relation pourra s'installer dans la durée.

Le parrainage s'adresse à tous les enfants. La diversité des formes de parrainage en fait une pratique souple et singulière. Chaque parrainage est unique.

Pendant ce temps défini qu'ils passent ensemble, le parrain partage avec l'enfant, sa vie de famille. C'est l'occasion d'échanges et de découvertes pour tous.

Grâce au parrainage, les parents peuvent partager avec un adulte bienveillant leurs interrogations et leur intérêt pour le devenir de l'enfant. Il leur permet également de souffler un peu, de prendre du temps pour eux, tout en gardant pleinement leur rôle de parents.

Donner du temps à un enfant, un adolescent pour l'aider à grandir ! Pour vous renseigner sur le parrainage, contactez-nous :

Union Départementale des Associations Familiales du Haut-Rhin
7 rue de l'Abbé Lemire 68025 COLMAR
maison.udaf68@gmail.com ou 03 89 30 41 79

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE : LES MERCREDIS DE L'APPRENTISSAGE

La CCI Colmar Centre-Alsace organise des réunions d'information sur l'apprentissage de 14 h à 16 h, les 5 et 26 avril 2017.
Inscription obligatoire au 03 89 20 20 12 ou apprentissage@colmar.cci.fr

CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES : FAITES DES PIÈGES !

Le frelon asiatique est reconnaissable par ses pattes jaunes, ses ailes sombres, son thorax noir, sa couleur sombre et son abdomen sombre cerné d'un anneau jaune orangé marqué d'un triangle noir.

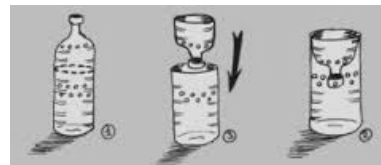
Pour nourrir ses larves, il capture des insectes et plus particulièrement des abeilles. Pour les capturer, il se positionne en vol stationnaire à l'entrée d'une ruche. Sa taille plus importante et ses grandes pattes lui permettent de saisir une abeille et de l'emporter avec lui. Il ne gardera de l'abeille que le thorax et en fera une boulette qu'il emportera pour nourrir les larves de sa colonie. Il n'est pas rare qu'une attaque de frelons décime une ruche entière d'abeilles.

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide (1,25, 1,5 ou 2 litres) coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir.

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5 mm) avec un bout de fil de fer chauffé.

Au fond de cette bouteille, versez :

- un verre de bière (brune de préférence)
- un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles)
- un trait de sirop (cassis ou framboise)



Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50 m ou 2 mètres. Il peut également être placé sur un balcon.

Jusqu'au 1^{er} mai, vous pouvez piéger des reines fondatrices de colonies de frelons asiatiques.

Après cette période, il vaut mieux retirer vos pièges pour éviter de capturer de nombreuses espèces autochtones.

MOUSTIQUES : AGISSEZ AVANT D'ÊTRE PIQUÉ

Pour une lutte efficace contre les moustiques, adoptez les bons gestes :

- videz une fois par semaine les coupelles sous les pots de fleurs, les gamelles, abreuvoir, les pots, seaux et réceptacles divers
- entretenez les gouttières, rigoles, pièges à sable et bondes d'évacuation
- rangez à l'abri de la pluie les jouets d'enfants, brouettes, arrosoirs et poubelles
- couvrez hermétiquement les récupérateurs d'eau, futs et tonneaux
- jetez en déchetterie les déchets, pneus et bâches
- créez un équilibre dans les bassins d'agrément pour favoriser la constitution d'un écosystème riche et stable. Des prédateurs naturels (comme certains insectes ou poissons) mangent les larves de moustiques.



ALERTE PYRALE DU BUIS

Ce papillon dépose ses œufs sur les arbustes dès les premières douceurs printanières. Après l'éclosion, ses chenilles, à tête noire et au corps vert clair souligné d'une bande foncée, s'empressent de dévorer les feuilles, occasionnant de gros dégâts. Les traitements préventifs ne servent à rien. Seul un contrôle minutieux et quotidien des buis permet de voir si l'attaque a eu lieu.

Comment traiter ?

Les produits bio à base de bacillus thuringiensis, une bactérie spécifiquement utilisée contre les chenilles indésirables, ou à base de pyréthrinés naturelles. Pour éviter que ces produits ne tuent les vers de terre (par exemple), il est conseillé d'ajouter un mouillant dans le pulvérisateur, ou quelques gouttes de produit vaisselle : l'insecticide se fixe alors sur la plante et ne goutte pas au sol.

Pour limiter l'expansion de ce papillon venu d'Asie et donc sauvegarder les buis, il est indispensable de traiter ou de couper les branches infestées et de les brûler (ne pas mettre en composteur ou en déchetterie).

RESULTAT DES DONNEES RADAR

Nous vous rappelons que l'enregistrement se fait en 2 étapes. Le premier à environ 40/50 mètres et le second devant le radar. Entre les deux, nous remarquons le ralentissement ou l'accélération du véhicule.

Situation : à l'intersection rue des Vosges et rue d'Eguisheim en rentrant dans le village

Période : du 4 février au 5 mars 2017

La vitesse est limitée à 50 km/h.

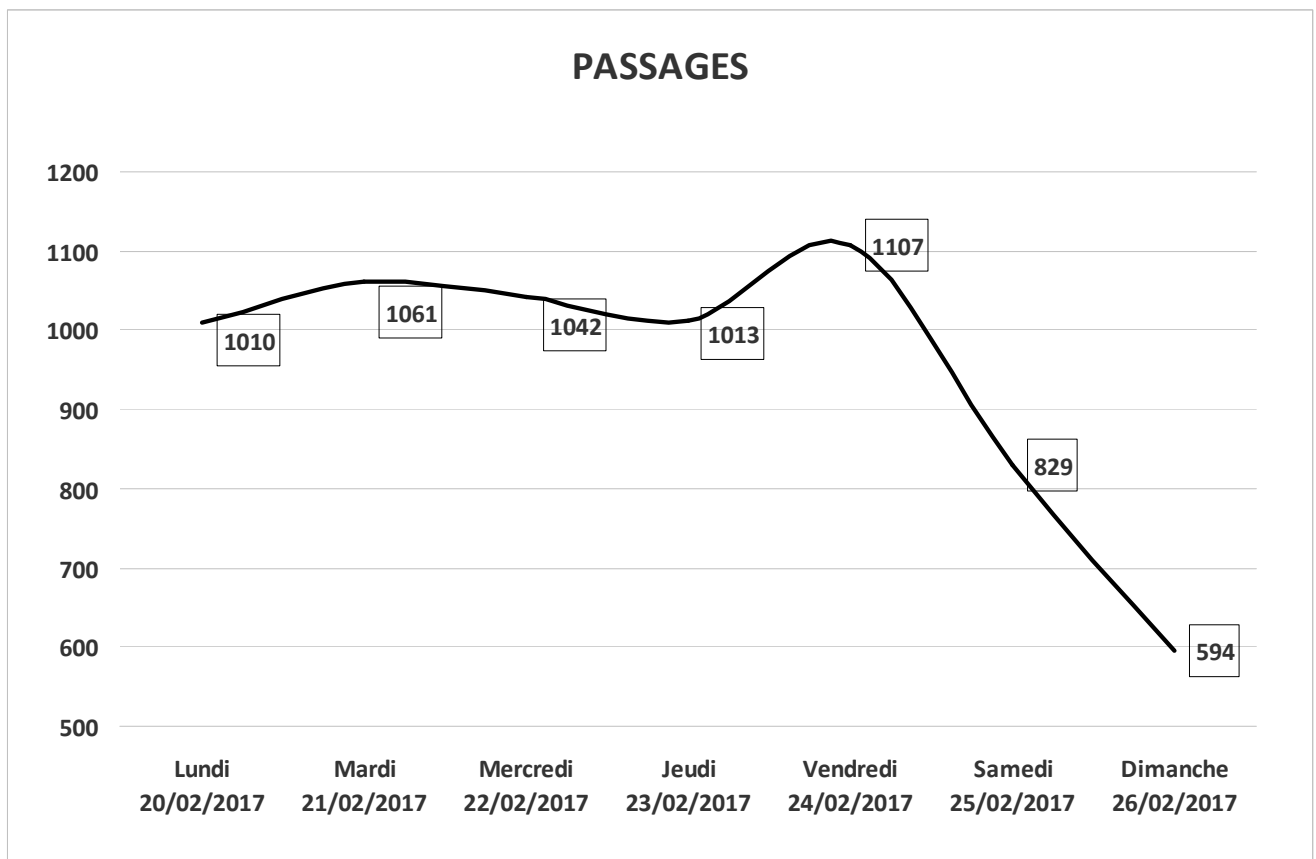
Nbre d'enregistrements : 27818 tout compris

Nombre de jours : 30 jours

Moyenne passages/jour : 798

Vitesse	Nombre	Pourcentage	Vitesse moyenne	
			1° enregistrement	2° enregistrement
Moins de 56 km/h	25 674	92,29%	36,6	32,1
De 56 km/h et plus	2 144	7,71%	60,6	43,6

Nombre de passages dans le sens "entrée village" en une semaine, du 20 au 26 février 2017.





LES VACANCES DE PRINTEMPS AU FRESCHAHISSALA

Mercredi 5 avril : Fabrication d'un centre de table pour Pâques

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi 10	Windows sur Pâques	Bunny le lapin géant
Mardi 11	Atelier à la journée : poules, sucettes, fritures (atelier chocolat)	
Mercredi 12	Je fabrique mon nid de Pâques	Jeux
Jeudi 13	Grande chasse aux œufs dans le village	

ASSOCIATION D'ARBORICULTURE DE HERRLISHEIM & ENVIRONS

Les activités des arboriculteurs du mois d'avril :

- séance de greffage, bouturage le 1^{er} avril au verger-école
- taille haute-tige le 8 avril à Marbach.



Le Président,
Maurice KLINGNER



ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG

L'amicale des donneurs de sang bénévoles de Herrlisheim vous invite très cordialement à son assemblée générale qui se tiendra le jeudi 6 avril 2017 à 20 heures dans la salle des Sociétés de l'Hôtel de Ville.

Toute personne intéressée pour rejoindre l'association est la bienvenue.

Le Président,
Jean-Jacques FLEISCHER



Marché de printemps

L'Association « Les Grenouilles Sportives » organise son marché de printemps. Le stand exposera les bricolages des enfants et ceux des parents.

Les fonds récoltés permettront de financer les sorties scolaires et les équipements sportifs des enfants scolarisés à Herrlisheim.

On vous donne rendez-vous le vendredi 7 avril de 15 h 30 à 17 h 30 dans la cour de l'école élémentaire, puis au restaurant « Le Coin du Meunier » à partir de 18 h.

La Présidente,
Sylvie MARTISCHANG



LES GRENOUILLES S'ECLATENT : APPEL A CANDIDATURES

Nous avons pleins de projets dans nos cartons, mais nous manquons de bras pour les réaliser. Pour cela, nous sommes à la recherche de personnes qui voudraient bien nous aider à les concrétiser.

Il y a différents moyens de nous aider et toute l'aide possible sera la bienvenue : aide à la mise en place ou au rangement, préparation de gâteaux, bricolage, aide sur une demi-journée ou journée complète lors de nos grandes manifestations, ...

Nous comptons sur vous pour nous aider à réaliser ces nouveaux projets et perfectionner ceux existants.

Pour ceux qui souhaitent se joindre à nous, prenez contact soit via facebook ou par mail lesgrenouillesseclatent@gmail.com



Les Grands Anniversaires du mois d'avril 2017

SEEWALD Gilbert, 80 ans le 1^{er}
GINGLINGER Germaine, 88 ans le 2
WERTH Rémy, 79 ans le 2
LOTH Madeleine, 87 ans le 6
TAMINE Saïd, 77 ans le 7
BEA René, 87 ans le 10
HUENTZ Paul, 80 ans le 11
HEIMBURGER Yvette, 84 ans le 14
KIBLER Geneviève, 81 ans le 16
SYDA Jean-Pierre, 86 ans le 21
VORBURGER Edouard, 91 ans le 23
DECKERT Jean-Pierre, 81 ans le 24
NEUMULLER Aline, 87 ans le 24
ERNST Charles, 75 ans le 24
BITZBERGER Marthe, 88 ans le 25
VILLEMIN Odile, 79 ans le 26
MEYER Jean-Pierre, 77 ans le 27
FURSTENBERGER Germaine, 92 ans le 28
NIGGEL Valérie, 86 ans le 28



Noces d'Or

Marguerite et Robert WURGES

le 28 avril 2017



Décès

Marthe DOLFUS

le 26 février 2017

Jeannette KIBLER

le 11 mars 2017

Marie-Louise THOMANN

le 15 mars 2017



Naissance

Robin VILLEMIN

le 7 mars 2017



ANNONCES



Cherche personne de confiance, sachant travailler seul,
pour entretien de jardin
(tonte, enlèvement mauvaises herbes, élagage éventuellement).

Références demandées.

Paieement par chèque emploi service.

Intervention deux fois par mois pour 1 ou 2 heures.

Contact par sms uniquement au **06 92 82 60 93**.

J'AIME LE POTAGER

J'habite à Herrlisheim.

J'ai le bonheur de posséder un grand terrain sur lequel je crée jour après jour un environnement agréable où poussent légumes, fruits et fleurs.

Je cherche une ou deux personnes passionnées qui aimeraient elles aussi, voir pousser leurs propres légumes et les récolter.

Johane

35, rue principale à Herrlisheim

johane.olry68@gmail.com ou **06 45 73 75 08**

A VENDRE

Maison 5 pièces, cuisine, salle de bain

Plain pied

Surface habitable d'environ 100 m²

Tél : 03 89 49 34 58 / 03 89 49 28 73

Particulier recherche maison en location 4/5 pièces,
si possible avec jardin

Tél : 06 86 17 13 25 ou 07 68 07 43 19

Particulier recherche un terrain de construction à Herrlisheim.
Surface minimum souhaitée : 5 ares

Tél : 06 59 50 40 56

Assistante maternelle agréée (bilingue anglais)
dispose de deux places (0-3ans)
à partir de septembre 2017

Tél : 06 84 70 81 33

Vous êtes un particulier, une entreprise ou un auto-entrepreneur ?

Je suis prêt à vous apporter toute mon expérience sur les plans de la fiscalité, comptabilité, création d'entreprise et successions.

Spécialisé dans la déclaration des revenus des particuliers, je peux vous apporter toute mon expérience pour déclarer vos revenus en mai 2017.

Tél : 06 07 05 44 42

ASIET : SAISON ÉTÉ 2017

L'ASIET, club de tennis, cherche une personne pour la gestion autonome du club-house à Herrlisheim.

Éventuellement contrat aidé.

Tél : 06 07 05 44 42

L'ASIET met à la disposition des habitants de la terre battue rouge récupérée lors des travaux d'entretien des courts de tennis.

Les tas sont situés à l'est des courts de tennis (accès par la rue de l'Elsbourg, près du terrain de foot).

Servez-vous !

Cycles et Solidarité



Cycles et Solidarité est une association à but non lucratif de type humanitaire et de solidarité internationale de lutte contre les inégalités Nord-Sud.

Nous recherchons des vélos non utilisés et en état de marche, ainsi que des accessoires de sécurité (casques, gilets fluo et éclairage). Ces vélos vont aider les populations pour leurs déplacements : se rendre dans les écoles et repousser l'abandon scolaire (certains enfants font entre 5 et 10 km de piste par jour), se rendre à un dispensaire, aller au marché, transporter des marchandises, ...

Pour plus de renseignements sur cette association : <http://cyclesetsolidarite.org/>

Si vous voulez aider l'association, vous pouvez contacter :

M. Didier MAQUIN au 06 59 50 40 56

Modalités de publication des petites annonces

Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande du particulier.

Si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera automatiquement supprimée le mois suivant.

La même annonce ne sera publiée que trois fois par an.

Le vote par PROCURATION



Élections présidentielle et législatives

Pour plus
d'informations
ouijevotefr

#OuiJeVote



Qu'est ce que le vote par procuration ?

Voter par procuration signifie confier à un autre électeur le soin de voter pour soi.

Qui demande la procuration ?

Le mandant, c'est-à-dire celui qui donne la procuration à une autre personne.

Qui vote ?

Le mandataire, c'est-à-dire celui qui a reçu procuration. Il doit remplir 2 conditions : jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant.

Comment, où et quand établir la procuration ?

C'est le mandant qui la demande, la procuration pouvant concerner le premier tour, le second tour ou les deux tours.

La demande doit se faire au tribunal d'instance du domicile ou lieu de travail du demandeur, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie.

La demande est à faire le plus tôt possible, il faut en effet tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration, n'attendez pas le dernier moment!

Quels documents permettent la procuration ?

- Un pièce d'identité
- Soit un formulaire de procuration fourni au guichet de l'autorité habilitée et rempli sur place,
- Soit pour gagner du temps, un formulaire rempli en ligne sur www.service-public.fr et imprimé sur 2 feuilles.
- **Attention** : l'utilisation du formulaire en ligne ne dispense pas de se présenter au guichet de l'autorité .